

TRANSPORTS.

**Une refonte globale du modèle de financement
des infrastructures ferroviaires est indispensable**

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) Nouvelle-Aquitaine a souhaité se positionner sur le **projet de « contrat de performance entre l'Etat et SNCF Réseau 2024 – 2033 »** qui fixe les obligations du gestionnaire de réseau à travers la définition d'une trajectoire de rénovation et de modernisation de l'infrastructure, et détermine les engagements financiers de l'État.

En effet, en juin dernier, la Région Nouvelle-Aquitaine a émis un avis défavorable sur ce projet. Dans ce cadre, à travers la présente « expression », le CESER rappelle et réitère un certain nombre de ses positions concernant le financement des infrastructures ferroviaires.

- **Il rappelle l'enjeu central de la régénération, de la modernisation et de la résilience du réseau ferroviaire ;**
- **Il souligne le renforcement significatif des investissements sur le réseau structurant** (même si la segmentation des lignes peut interroger) ...
- **... au détriment des lignes de desserte fine du territoire**, dont le financement des investissements est renvoyé aux Contrats de Plan État-Région : **le statu quo semble prévaloir pour ces lignes, qui devraient pourtant être considérées comme un investissement d'avenir ;**
- **Il affirme la nécessité d'une refonte globale du modèle de financement de l'infrastructure**, avec des recettes pérennes, inscrites dans un cadre pluriannuel et stable.

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Contact presse :

Morgan BAILLON

Coordinateur communication

morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr / 05 57 57 50 18 – 06 12 51 76 43